



Réussir l'industrialisation des produits électroniques

Sébastien SALAS – Directeur inter-régional CAP'TRONIC

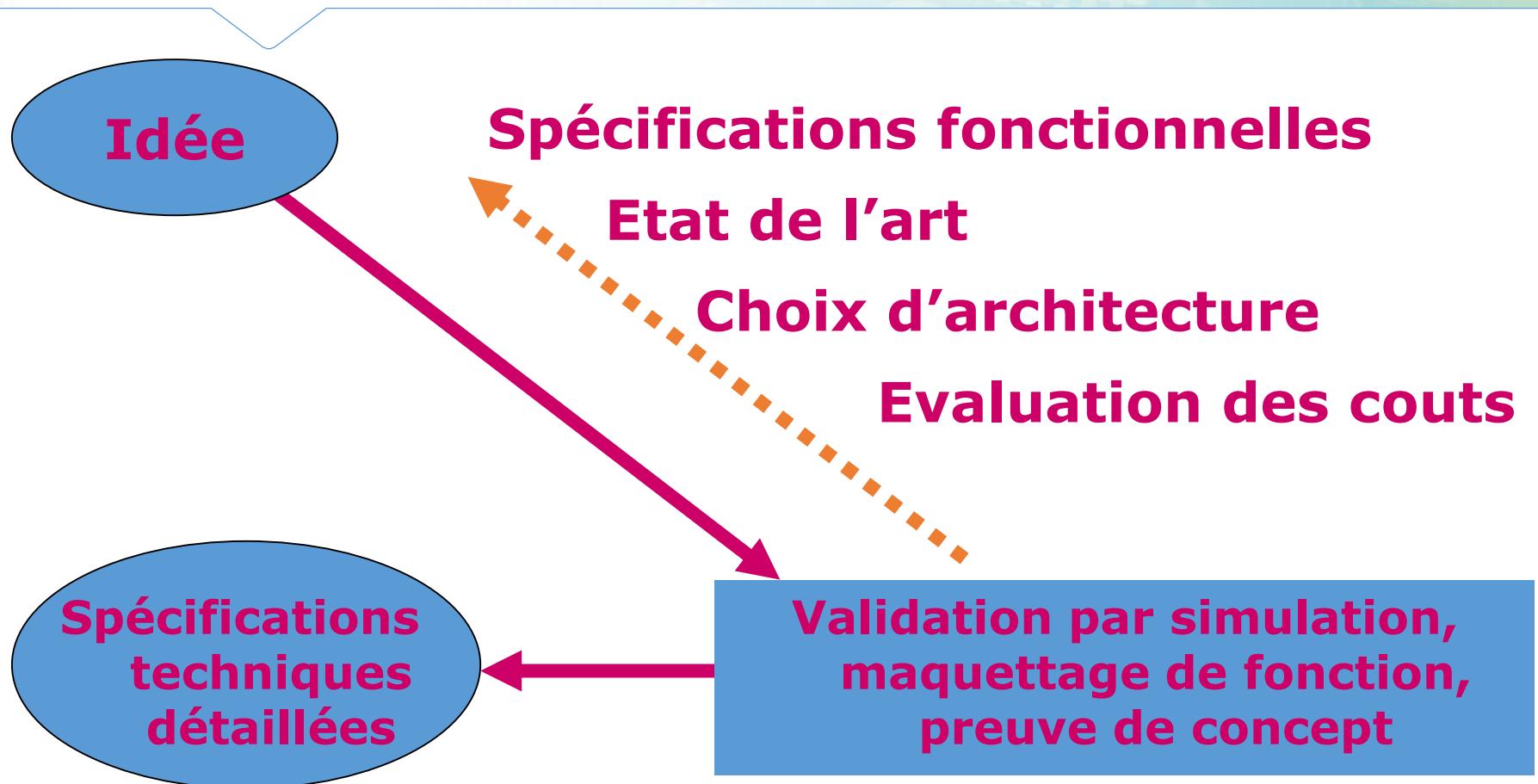
CAP'TRONIC, un programme financé par :



JESSICA FRANCE fondée par :



Le cycle de développement



Industrialiser c'est quoi ?



- Travailler avec des Prestataires :
Designer, Bureau d'études électronique, plasturgiste, mécanique
- Penser à la certification : expert CEM, marquage CE
- Fabriquer au juste prix c'est déjà connaitre le métier des Sous-traitant : CAO, PCB, assemblage et production



Consultation de prestataires d'études



- Prise de contact-accord de confidentialité (réciproque)
- Envoi du dossier de consultation
 - Cahier des charges
 - Définition de la prestation
 - Prestation attendue et travail à effectuer
 - Liste des livrables: prototypes, outillages, dossiers...
 - Planning de développement
 - Clause de propriété intellectuelle
 - Canevas de la réponse attendue
- Présélection
- Rencontre des prestataires
- Sélection définitive
- Contrat d'études



Dossier de fabrication

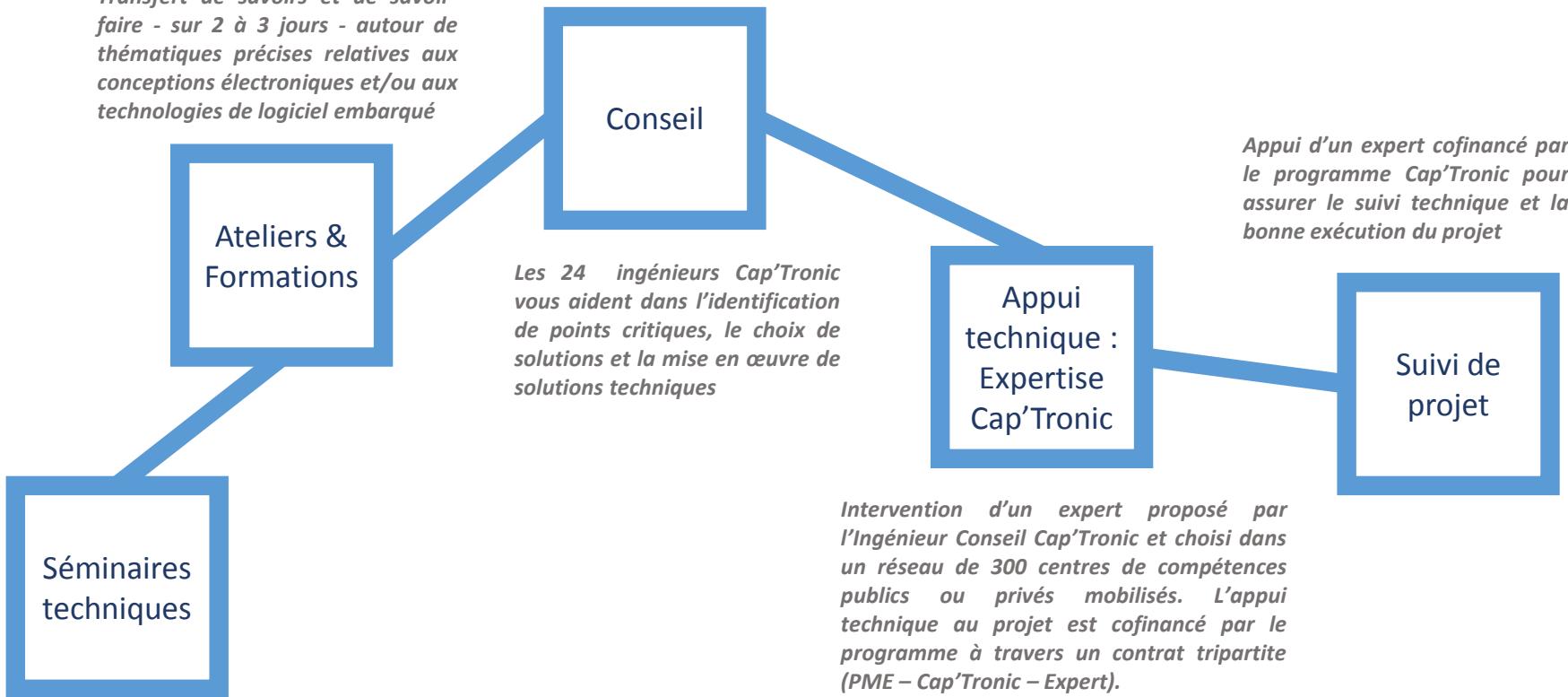
Contenus des dossiers de conception et de fabrication :

- Documents de spécifications fonctionnelles et techniques
- Schémas de principe, schémas électriques
- Nomenclatures
- Dossier de fabrication des circuits-imprimés
- Dossier logiciel (pour microcontrôleur, DSP, FPGA, ...)
- Description des algorithmes
- Sources (spécifiques) commentés
- Librairies (sources ou compilées)
- Fichiers de programmation des composants
- Description et paramétrage des environnements de développement utilisés
- Schéma des éléments mécaniques
- Rapports d'essais (fonctionnel, environnement, CEM/BT, normes...)
- Description des procédures et des outils de fabrication et de test

L'accompagnement CAP'TRONIC



Transfert de savoirs et de savoir-faire - sur 2 à 3 jours - autour de thématiques précises relatives aux conceptions électroniques et/ou aux technologies de logiciel embarqué



Journées ouvertes de sensibilisation à divers thèmes relevant de l'électronique et du logiciel embarqué

L'aide CAP'TRONIC peut atteindre **12 000 € par projet et le **taux de subvention** CAP'TRONIC est variable en fonction du degré d'avancement du projet (de 25 % **jusqu'à 70 %**).**

Appui d'un expert cofinancé par le programme Cap'Tronic pour assurer le suivi technique et la bonne exécution du projet

Intervention d'un expert proposé par l'Ingénieur Conseil Cap'Tronic et choisi dans un réseau de 300 centres de compétences publics ou privés mobilisés. L'appui technique au projet est cofinancé par le programme à travers un contrat tripartite (PME – Cap'Tronic – Expert).

Séminaires et Formations à découvrir sur :



www.captronic.fr

Retrouvez toutes les informations concernant les séminaires, les ateliers et les actions collectives proposés par le programme CAP'TRONIC et JESSICA FRANCE, ainsi que l'actualité de l'électronique et des systèmes embarqués au niveau national et régional.

Contacts

Direction Inter-régionale
salas@captronic.fr
0687833232